

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 8 AOÛT 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 8 août 2023, à 19h00. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
Monsieur Philippe Deschesnes, conseiller Siège numéro 2
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
Madame Carine Dubé, conseillère Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

A. ADMINISTRATION

A.1 Ouverture de la séance

154-2023 La séance est ouverte à 19h00 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Mitchyll-Jonathan Raymond, greffier-trésorier par intérim, fait fonction de secrétaire. Madame Marilyne Gélinas, mairesse a demandé aux membres du conseil avant le début de la réunion d'enregistrer la réunion et tous ont acceptés. Une mention a été faite aux citoyens lors de l'ouverture de la réunion. Il est proposé par Carine Dubé, appuyé par Louise Ferron et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

A.2 Adoption de l'ordre du jour

155-2023 IL EST PROPOSÉ par Christian Charette, appuyé par Charles Charette et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour.

A. ADMINISTRATION

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
- 4.- Suivi du procès-verbal
- 5.- Correspondance
- 6.- Renouvellement des assurances générales et véhicules 2023-2024

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 1.- Achat de pancartes de signalisation Kalitec
- 2.- Service incendie – Embauche d'une pompière volontaire – Annie Ringuette
- 3.- Service incendie – Embauche d'un pompier volontaire déjà formé – Michel Trudel

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORTS

- 1.- Réfection du rang Beaupré (Sainte-Ursule) - Autorisation de déviation des automobiles/camions

G. GESTION DU TERRITOIRE

- 1.- Approbation de dépense de débroussaillage mécanisé – DEX Bergeron

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

- 1.- Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidants de la municipalité

I. DIVERS

- 1.- Gestion de personnel
- 2.- Embauche d'un salarié occasionnel de la voirie
- 3.- Autorisation du paiement Jeux 1000pattes
- 4.- Demande MTMD zone piétonnière

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

A.3 Approbation des procès-verbaux

156-2023

Les membres du Conseil Municipal ont reçu, au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, copie des procès-verbaux à adopter, ils en ont pris connaissance donc dispensent la greffier-trésorier d'en faire la lecture.

1. Il est proposé par Carine Dubé, appuyé par Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023.
2. Il est proposé par Christian Charette, appuyé par Philippe Deschesnes et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.
3. Il est proposé par Pascal Trudel, appuyé par Carine Dubé et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2023.
4. Il est proposé par Pascal Trudel, appuyé par Carine Dubé et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} août 2023.

Madame la mairesse demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

A.4 Suivi du procès-verbal

A.5 Correspondance

1.- Ministre des Affaires municipales

- 1.1 Politique Nationale de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire Plan de Mise en Œuvre 2023-2027 (11-07)
- 1.2 Semaine de la municipalité du 10 au 16 septembre. (11-07)
- 1.3 Muni Express Guide : Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions. (11-07)

- 1.4 Semaine de la municipalité : idées d'activités (courriel envoyé séparément pour le lien) (20-07)
- 1.5 Rappel : Politique Nationale de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire Plan de Mise en Œuvre 2023-2027 (consultation public) (20-07)
- 1.6 Semaine de la municipalité : date limite pour inscrire une activité au calendrier le vendredi 18 août 2023 (31-07)

2.- Ministère des Transports et de la Mobilité durable

- 2.1 Prochain appel de projets relatif au Programme d'aide aux passages à niveau municipaux (PAPNM) aura lieu du 03 juillet au 03 novembre 2023. (11-07)

3- Just'En Art (Saint-Justin)

- 3.1 Pique-nique géant à Saint-Justin le 15 juillet à partir de 18h 11-07)

4- UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE (URLS)

- 4.1 Bulletin Le Mensuel Spécial été 2023 (11-07)

5- Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

- 5.1 Invitation à l'événement de clôture des festivités du 20^e anniversaire de l'OBVRLY (11-07)

6- Espace MUNI

- 6.1 Invitation à une journée sur le développement de l'habitation dans le cadre du programme Québec ami des aînés le 14 septembre 2023 (11-07)
- 6.2 Rappel pour l'événement du 14 septembre 2023 (lien envoyé dans le présent courriel) (03-08)

7- L'ARCQ La force du réseau

- 7.1 Invitation au congrès de L'ARCQ les 18 et 19 octobre 2023. (11-07)

8- MRC Maskinongé

- 8.1 Rapport de remise par ville en date du 27-05-2023 (11-07)
- 8.2 Rapport de remise par ville en date du 01-06-2023 (20-07)
- 8.3 MRC Maskinongé en bref juillet 2023 (courriel envoyé séparément pour les liens) (20-07)
- 8.4 Concours Affichez votre créativité : jusqu'au 28 août 2023 pour participer. (31-07)

9-SADC

- 9.1 Proposition d'activités prévues en automne (20-07)

10-Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSMCQ)

- 10.1 Outils pour prévenir la maladie de Lyme (20-07)

11- Grant match

- 11.1 Projet d'immobilisations : Conservation de l'eau ; candidatures accepter dès maintenant. (20-07)

12- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- 12.1 Stratégie Québécoise d'Économie d'Eau Potable (31-07)

13- Québec vert

13.1 Expo Québec Vert de Saint-Hyacinthe les 1^{er}, 2, 3 novembre 2023 (31-07)

14- Centre l'Étape du Bassin de Maskinongé

14.1 Invitation à une soirée spéciale commémorative le 31 août 2023 (03-08)

15- Ministère de la Sécurité publique

15.1 Colloque sur la sécurité civile du 11 au 13 octobre 2023 (03-08)

A.6 Renouvellement des assurances générales et véhicules 2023-2024

157-2023

CONSIDÉRANT le besoin de renouvellement des assurances générales et véhicules de la municipalité de St-Léon-le-Grand ;

PAR CES MOTIFS il est proposé par Carine Dubé, appuyé par Christian Charette et il est résolu que le Conseil municipal donne le mandat au Fonds d'assurance des municipalités du Québec pour le renouvellement des assurances générales et véhicules du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} septembre 2024 au coût de 35 224.44\$ taxes incluses tout en comprenant que certaines garanties ne sont pas incluses à l'intérieur du contrat d'assurance telles que :

- Tremblement de terre;
- C-21;
- Assurance des cyberrisques;
- Drones
- Garantie globale des chantiers;
- Frais de justice;
- Toute réclamation ou poursuite découlant directement ou indirectement de la responsabilité de l'assuré pouvant lui incomber en raison d'alléguées d'actes fautifs relatifs notamment à l'émission de permis en zone de glissement de terrain.

Madame la mairesse demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

B.1 Comptes soumis

158-2023

IL EST PROPOSÉ par Carine Dubé appuyé par Philippe Deschesnes et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand approuve les comptes soumis des chèques, au montant de cent trente et un mille six cent seize dollars et soixante-dix-huit sous (131 616.78\$) et les salaires, les remises ainsi que le régime de retraite des employés pour le mois de juillet au montant de quarante-cinq mille quarante-huit dollars et trente-quatre sous (45 048.34\$) et en autorise le paiement.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

E.1 Achat de pancartes de signalisation Kalitec

158.1-2023

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité en ce qui a trait la sécurité routière dans la zone scolaire de l'école primaire St-Léon;

CONSIDÉRANT le manque de ralentissement de vitesse au sein de la zone scolaire de l'école primaire St-Léon ainsi que le risque que celui-ci représente;

CONSIDÉRANT le mécontentement des citoyens, de l'administration et du personnel de l'école primaire St-Léon envers cette problématique;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Charles Charette appuyé par Pascal Trudel et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise l'achat de deux pancartes de signalisation Kalitec au coût de 1190\$ plus taxes afin de les installer à proximité de l'école primaire St-Léon;

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

E.2 Service incendie – embauche d'une pompière volontaire – Annie Ringuette

159-2023

CONSIDÉRANT le besoin de nouveaux membres au sein de l'équipe de pompier volontaire de Saint-Léon-le-Grand;

CONSIDÉRANT la volonté de Madame Annie Ringuette demeurant à Louiseville d'intégrer le service des incendies de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Annie Ringuette sera inscrite à la formation Pompier 1 au moment opportun ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Carine Dubé appuyé par Christian Charette et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise l'embauche de Annie Ringuette, demeurant à Louiseville comme pompière volontaire. Que madame Ringuette intègre l'équipe du service incendie et que son nom soit ajouté à la liste de nos pompiers volontaires.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

E.3 Service incendie - embauche d'un pompier volontaire déjà formé - Michel Trudel

160-2023

CONSIDÉRANT le besoin de nouveau membre au sein de l'équipe de pompier volontaire de Saint-Léon-le-Grand;

CONSIDÉRANT la volonté de Monsieur Michel Trudel demeurant à Saint-Édouard-de-Maskinongé d'intégrer le service des incendies de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand;

CONSIDÉRANT le fait que monsieur Trudel a déjà suivi et réussi la formation de pompier 1;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Charles Charette, appuyé par Pascal Trudel et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise l'embauche de Michel Trudel, demeurant à Saint-Édouard-de-Maskinongé comme pompier volontaire. Que monsieur Trudel intègre l'équipe du service incendie et que son nom soit ajouté à la liste de nos pompiers volontaires.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

F.1 Réfection du rang beaupré (Sainte-Ursule) - Autorisation de déviation des automobiles/camions

161-2023 CONSIDÉRANT les travaux de réfection qui auront lieu sur le rang Beaupré au sein de la municipalité de Sainte-Ursule et qu'il y aura une grande section de celui-ci qui sera barré;

CONSIDÉRANT la proximité du rang Barthélemy au rang Beaupré;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Louise Ferron, appuyé par Christian Charrette et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la déviation des automobiles et camions vers le rang Barthélemy sur son territoire lors des travaux de réfection du rang Beaupré pour la durée des travaux.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G. GESTION DU TERRITOIRE

G.1 Approbation de dépense de débroussaillage mécanisé – DEX Bergeron

162-2023 CONSIDÉRANT les besoins importants de débroussaillage mécanisé dans la Côte de l'Isle ainsi que dans certains secteurs du Grand Rang ;

PAR CE MOTIF, il est proposé par Carine Dubé appuyé par Charles Charette et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la dépense d'engager DEX Bergeron au coût de 8832\$ taxes incluses afin de procéder au débroussaillage mécanisé dans la Côte de l'Isle ainsi que dans certains secteurs du Grand Rang.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

H.1 Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité

163-2023 CONSIDÉRANT que le Conseil municipal s'est donné comme mission de soutenir les jeunes sportifs de 0 à 17 ans (l'enfant âgé de 17 ans doit être inscrit au secondaire) et demeurant dans la municipalité de Saint-Léon-le-Grand ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire encourager les jeunes à la pratique d'une activité sportive;

CONSIDÉRANT que la municipalité Saint-Léon-le-Grand avait relancé son *Programme d'aide financière aux familles* pour la saison 2022-2023 et qu'un montant de 3000\$ annuellement était disponible pour distribution aux familles qui en feront la demande. Les réclamations étaient pour la période du 1^{er} août jusqu'au 31 juillet, soit une période de 12 mois;

CONSIDÉRANT que chaque enfant peut avoir droit à un remboursement pour les frais d'inscriptions à une activité sportive d'un montant maximum de 200\$ par enfant par années;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Louise Ferron, appuyé par Carine Dubé que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise le remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité en respectant les conditions établies de la résolution 248-2022.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I. DIVERS

I.1 Gestion de personnel

164-2023 CONSIDÉRANT que l'employé portant le matricule 320020 sur évaluation générale ne satisfait pas aux exigences de l'emploi ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de ressources humaines pour ce poste et de l'administration de mettre fin à l'emploi de cet l'employé ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Pascal Trudel, appuyé par Carine Dubé que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand entérine la fin de l'emploi de l'employé en date du 8 août 2023.

Le conseiller du siège numéro 4, Monsieur Charles Charrette, se retire de cette résolution.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.2 Embauche d'un salarié occasionnel de la voirie

165-2023 CONSIDÉRANT les besoins d'un employé de voirie occasionnel au salaire et conditions déjà établies dans l'entente des employés en vigueur;

PAR CE MOTIF, il est proposé par Louise Ferron, appuyé par Pascal Trudel que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise l'embauche d'un employé occasionnel pour la voirie.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.3 Autorisation du paiement Jeux 1000Pattes

166-2023 CONSIDÉRANT qu'il faut procéder au dernier paiement à la compagnie Jeux Mille-Pattes pour le module de jeu ainsi que les bordures pour le parc du centre communautaire de Saint-Léon-le-Grand ;

PAR CE MOTIF, il est proposé par Christian Charette appuyé par Carine Dubé et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise le paiement de 37451.59\$ pour le module de jeu ainsi que les coûts de bordure au coût de 14 425.91\$ à la compagnie Jeux 1000Pattes.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.4 Demande MTMD zone piétonnière

167-2023 CONSIDÉRANT les besoins de sécurité pour les piétons autour de l'école primaire St-Léon sûr la rue de la Fabrique;

PAR CE MOTIF, il est proposé par Pascal Trudel appuyé par Carine Dubé et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise l'administration de la municipalité de faire une demande au Ministère des Transports et la Mobilité durable afin de procéder à l'installation une zone piétonnière sûre la rue de la Fabrique entre le secteur de l'école et de l'église.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

J. PÉRIODE DE QUESTIONS

K. CLÔTURE DE LA SÉANCE

168-2023

L'ordre du jour étant épuisé il est proposé par Charles Charette, appuyé par Pascal Trudel et il est résolu de clôturer la séance à 19h23.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Greffier-trésorier par intérim

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse